



Nations Unies Commission économique pour l'Afrique

BUREAUX SOUS-REGIONAUX POUR L'AFRIQUE CENTRALE ET DE L'EST

LA DEUXIÈME RÉUNION CONJOINTE DU COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL
DES HAUTS FONCTIONNAIRES ET EXPERTS (CIE)
26-29 SEPTEMBRE 2023

NOTE D'INFORMATION

La deuxième Réunion conjointe du Comité Intergouvernemental des Hauts Fonctionnaires et des Experts (ICSOE), organisée par Nations unies, la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), les Bureaux Sous-Régionaux pour l'Afrique Centrale et de l'Est (BSR-AC et BSR-AE), est prévue du 26 au 29 septembre 2023. Cette réunion aura pour thème: "***Ériger l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Est en origines des produits de qualité et en destinations d'investissement de choix pour accélérer l'industrialisation et la diversification économique, et renforcer la sécurité alimentaire.***"

Cette note fournit des directives pour le déroulement de la réunion et votre participation. **NOUS VOUS SAURIONS GRE DE BIEN VOULOIR LA LIRE ATTENTIVEMENT.**

I. PARTICIPATION

Le CIE réunira des représentants de haut niveau et des experts des États membres desservis par le BSR-AC et le BSR-AO, qui comprennent des Commissions Economiques Régionales (CER) et des Organisations Intergouvernementales (OIG). Le secteur privé, les Institutions Internationales, les organisations de la société civile, les femmes, les jeunes, les médias, la famille des Nations Unies ainsi que d'autres acteurs concernés seront également représentés

II. FORMAT DE LA 2^e CONFÉRENCE CONJOINTE

La réunion se tiendra sous un format hybride du 26 au 29 septembre 2023. Les participants auront le choix d'assister à la réunion soit en personne à Bujumbura, Burundi, soit en ligne grâce aux détails qui seront fournis en temps opportun.

Tous les débats se dérouleront en séance plénière, avec des présentations suivies de tables rondes ou de séances générales de questions-réponses. Les langues de travail de la CEA sont le français et l'anglais. Pour une communication efficace, l'interprétation simultanée est prévue pour toutes les sessions ; Afin de répondre aux besoins de tous les États membres qui envisagent d'y prendre part, l'interprétation sera également assurée en portugais et en espagnol.

Tous les documents de travail, en anglais et en français, seront mis à disposition. D'autres documents relatifs à la réunion peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://www.uneca.org/eca-events/ea-icsoe27/documents>.

III. LIEU DE RÉUNION

- La réunion se tiendra à l'Hôtel Club du Lac Tanganyika situé à la Chaussée d'Uvira, Gatumba, Bujumbura, BP : 6573 Bujumbura.

IV. HEBERGEMENT A L'HOTEL

Tous les participants seront pris en charge par le Protocole, le Gouvernement de Burundi et transférés dans leurs hôtels présélectionnés. Pour les participants qui s'auto-financent, il est important qu'ils communiquent les détails de leur vol à la CEA afin de faciliter leur transport de l'aéroport à l'hôtel à l'arrivée et leur prise en charge de l'hôtel à l'aéroport pour leur départ. La CEA couvrira les frais d'hébergement de tous les participants parrainés à Hôtel Club du Lac Tanganyika, hôtel Marta, hôtel Garden et hôtel Royal Palace.

Liste des hôtels recommandés sont les suivants :

Nom d'Hôtel	Adresse
1. Hôtel Club du Lac Tanganyika	Chaussée d'Uvira-Bujumbura. BP 6573 Téléphone : + 257 22 250 220 E-mail : alfredo.frojo@hotelclubdulac.com www.hotelclubdulac.com
2. Martha Hôtel	PO Box 2551 Bujumbura, 84 chaussée du Prince Louis Rwagasore E-mail : info@martha-hotel.com Téléphone : +257 273 333
3. Hôtel KIRIRI Garden	4 avenue janvier Bujumbura, Burundi Téléphone: +257-22-279-111 E-mail: info@gardenhotel.bi www.gardenhotel.net
4. Hôtel Royal Palace	Avenue du Large, Zeimet Bujumbura/Burundi Téléphone : +25722 272 720 www.royalpalacehotel.biz

- Les participants parrainés recevront également une indemnité journalière de subsistance (DSA) conformément aux règles des Nations Unies. Tous les frais supplémentaires qu'ils peuvent avoir engagés pendant leurs séjours à l'hôtel sont censés être à la charge du participant.
- Les navettes seront organisées pour tous les passagers à destination et en provenance du lieu de la réunion tous les matins et soirs.

V. PAUSE-CAFE ET DEJEUNER

- La pause-café et le déjeuner seront servis dans les enceintes de l'Hôtel Club du Lac Tanganyika. Néanmoins, le diner, le minibar, téléphone, restent à la charge des participants.

VI. DISPOSITIONS RELATIVES AU VOYAGE

- Les Visas d'entrée au Burundi sont octroyés à l'arrivée à l'aéroport International Melchior NDADAYE de Bujumbura mais cela n'empêche pas les voyageurs qui souhaitent venir avec des visas octroyés par l'une des Ambassades du Burundi à l'étranger de le faire.

- Exception faite aux ressortissants de la Communauté de l'Afrique de l'Est les détenteurs des passeports ordinaires doivent payer un montant équivalent à 90 USD pour un visa d'un (1) mois.
- Afin de permettre au Gouvernement du Burundi de prendre les dispositions nécessaires pour faciliter l'octroi de visas pour la durée de la réunion aux participants qui n'auront pas pu les obtenir en raison de l'absence d'une représentation diplomatique et/ ou consulaire du Burundi dans le pays de départ, veuillez adresser aux organisateurs une photocopie scannée de la première page de votre passeport, une copie de l'assurance voyage ainsi que le plan de vol.
- Les participants détenteurs de passeports diplomatiques et de services sont exemptés de frais de visa. Les détenteurs de passeports ordinaires devront régler les frais de visa à l'arrivée. Dans tous les cas, tous les participants doivent s'enregistrer en ligne à l'entrée comme à la sortie du Burundi, à travers le lien : <https://migration.gov.bi>. Assurez-vous de cliquer sur l'icône d'entrée / départ pour continuer.
- Le Protocole d'Etat se charge de toutes les questions liées au Protocole et reste disponible pour toutes les délégations à l'arrivée comme au retour.
- Le déplacement des Participants sera assuré dès l'arrivée à l'Aéroport International Melchior NDADAYE jusqu'à l'Hôtel et depuis les hôtel jusqu'au lieu de la Conférence.

VII. DISPOSITIONS PROTOCOLAIRES ET SECURITAIRES

- Au niveau Protocolaire, des bus au nombre suffisant pour tout des délégués seront disponibles et feront des navettes pour assurer le transport des participants de l'Aéroport à l'hôtel et de l'hôtel au lieu de travail. Il en sera de même au retour.
- Néanmoins, les déplacements hors travaux sont à la charge des intéressés. A Bujumbura, il existe un système de taxi pouvant être emprunté soit individuellement soit collectivement. Pour le prix moyen d'une course, prière se renseigner à la réception de l'hôtel ou au service protocole du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement. Au niveau sécuritaire, tous les hôtels d'hébergement ainsi que l'hôtel dans lequel se passera la conférence seront sécurisés par la Police Nationale.

VIII. TAUX DE CHANGE

- Le dollar US est accepté par des Banques et **les achats se font exclusivement en monnaie locale**. Pour ce qui est du taux de change au jour le jour, veuillez consulter le site web de la Banque de la République du Burundi (BRB) : www.brb.bi.

IX. CONDITIONS CLIMATIQUES

- Au Burundi, Pays africain juste au sud de l'équateur, le climat est tempéré par l'altitude. La température varie en fonction de l'altitude, mais à un endroit donné est assez uniforme tout au long de l'année.
- La température moyenne est de 25 °C et les précipitations sont en moyenne de 494.6 mm

X. LA SANTE

- Une unité de santé mobile sera disponible sur le lieu de la réunion.

XI. SITUATION SECURITAIRE

- La paix et la sécurité règnent sur toute l'étendue du pays, la nuit comme le jour.

XII. SIM CARD

Les touristes entrants au Burundi peuvent désormais acheter une carte SIM locale avant leur arrivée. Si vous envisagez la nécessité d'une carte SIM locale, veuillez contacter les collègues suivants pour démarrer le processus d'acquisition de la carte SIM. Il est conseillé de le faire avant votre départ :

- Mme Lucie Tawembe (Afrique centrale) : maffo@un.org; et
- Mme Martine Mukandekazi (Afrique de l'Est): mukandekazi@un.org

XIII. INDEMNITE DE PARTICIPATION

La CEA couvrira, conformément aux règles et règlements des Nations Unies, les frais liés aux séjours à l'hôtel du 25 au 29 (5 nuitées) et déjeuners du 26 au 29 pour les participants parrainés présents physiquement. Un montant forfaitaire sera en outre remis aux participants présents afin de couvrir les dépenses supplémentaires de voyage à savoir l'assurance de voyage, et les frais de *demande d'entrée via la plateforme d'Autorisation de Voyage (AV)*

Nous nous réjouissons de votre participation à la réunion conjointe du Comité Intergouvernemental des Hauts Fonctionnaires et Experts (CIE) organisée par les Bureaux Sous-Régionaux de la CEA pour l'Afrique orientale et centrale qui portera sur le thème : "***Ériger l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Est en origines des produits de qualité et en destinations d'investissement de choix pour accélérer l'industrialisation et la diversification économique, et renforcer la sécurité alimentaire.***" du 26 au 30 septembre 2023.

CONTACTS

Mme. Lucie Tawembe

E-mail: maffo@un.org

Mme. Martine Mukandekazi

E-mail: mukandekazi@un.org

Mme. **Emelang Leteane**

E-mail : leteane.uneca@un.org;

M. **Adama Ekberg Coulibaly**

E-mail: ekbergcoulibaly@un.org

M. **Gahimbare Hermenegilde**

E-mail: hermesgahimbare@gmail.com

M. **Manariyo Gerard**

E-mail: manariyo_gerard@yahoo.com